

# CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

**DOCUMENTS OFFICIELS** 

REPRISE DE LA CINQUANTE-TROISIEME SESSION

12 et 15 septembre, 17 et 18 octobre, 16 et 17 novembre et 13 décembre 1972

# RESOLUTIONS

# SUPPLEMENT N° 1A

**NATIONS UNIES** 

#### HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from booksteless and distributors throughout the world. Con all your bookstore or write to think Nations, wells, Schlan, New York or Geneva

#### COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en verte dans les obraries et les agences depositaires de conde entier. Informez-vous aup et de votre librarrie ou diressez-vous àt Nations Unies, Section des ventes, New York au Geneva

#### нак получить издания организации объединенных наций

Излания Ортанильного Объединенных Нация по в со купить и кинжинск магазинах и атейтетилу во во су разовах мара. Наводите состави и об издасних в колием кинжном матазине ваш кинжие по паресу: Органилация: Объединенных Напой, Секция по продаже заслечи. Изво-Порк или Женева.

### COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

tas publicaciones de las Naciones Unidas están en vecta en tibrerias y cas o distribuídacas en todas partes del mundo. Consulte a su tibrerio o terifuse en Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva Yolkio Ginebra



# CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

**DOCUMENTS OFFICIELS** 

# REPRISE DE LA CINQUANTE-TROISIEME SESSION

12 et 15 septembre, 17 et 18 octobre, 16 et 17 novembre et 13 décembre 1972

# RESOLUTIONS

SUPPLEMENT N° 1A

NATIONS UNIES

New York, 1973

#### NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La mention d'une cote ainsi composée dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les résolutions sont désignées par deux nombres : l'un en chiffres arabes qui indique le numéro de la résolution, l'autre en chiffres romains qui indique la session au cours de laquelle la résolution a été adoptée.

Les résolutions du Conseil économique et social sont numérotées dans l'ordre de leur adoption. On trouvera à la fin du présent volume un répertoire des résolutions adoptées par le Conseil au cours de la reprise de sa cinquante-troisième session.

E/5209/Add.1

# TABLE DES MATIERES

	Pages
Ordre du jour de la reprise de la cinquante-troisième session	iv
Résolutions et décisions adoptées par le Conseil au cours de la reprise de sa cinquante-troisième session	
Questions économiques	
1732 (LIII). Question de l'admission de la République démocratique allemande à la Commission économique pour l'Europe (point 5) Résolution du 13 décembre 1972	1
Décisions	
Rapport du Conseil du commerce et du développement (point 7)	1
Rapports du Groupe de la Banque mondiale (point 6)	1
Rapport du Fonds monétaire international (point 8)	1
Question de la création d'une commission économique pour l'Asie occidentale (point 5)	1
Question de la création d'un fonds de roulement des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles (point 2)	1
Rapport de la Commission de la population sur sa session extraordinaire (point 4)	2
Modification du cycle budgétaire du Programme alimentaire mondial (point 11)	2
QUESTIONS SPÉCIALES	
1731 (LIII). Question de la création d'une université internationale (point 1) Résolution du 15 septembre 1972	2
DÉCISION	
Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement (point 3)	2
Autres décisions	
Calendrier des conférences et questions connexes (point 12)	3
Election d'un membre au Comité de la science et de la technique au service du développement (point 9)	3
Election d'un membre à la Commission de statistique (point 9)	3
Ajournement d'élections (point 9)	3
Examen de l'ordre du jour provisoire des séances d'organisation de la cin- quante-quatrième session (point 10)	3
Répertoire des résolutions	4

# ORDRE DU JOUR DE LA REPRISE DE LA CINQUANTE-TROISIEME SESSION

établi comme suite aux décisions prises par le Conseil à ses cinquante-deuxième et cinquante-troisième sessions et à ses 1838\*\* et 1840° séances

- 1. Question de la création d'une université internationale.
- 2. Question de la création d'un fonds de roulement des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles.
- 3. Rapport sur la Conférence des Nations Unies sur l'environnement.
- 4. Rapport de la Commission de la population sur sa session extraordinaire.
- 5. Coopération régionale : projet de résolution présenté par le Liban, intitulé "Création d'une commission économique pour l'Asie occidentale".
- 6. Rapports du Groupe de la Banque mondiale.
- 7. Rapport du Conseil du commerce et du développement.
- 8. Rapport du Fonds monétaire international.
- 9. Elections.
- 10. Examen de l'ordre du jour provisoire des séances d'organisation.
- 11. Programme alimentaire mondial: modification du cycle budgétaire du PAM \*\*.
- 12. Calendrier des conférences et questions connexes \*\*.

<sup>\*</sup> A sa 1838e séance, le 12 septembre 1972, le Conseil a décidé de supprimer le point de l'ordre du jour intitulé "Question de la création d'un service maritime intergouvernemental" et d'informer l'Assemblée générale, à sa vingt-septième session, qu'il abordera cette question à une session ultérieure, après qu'elle aura été examinée par le Comité des utilisations pacifiques du fond des mers et des océans au-delà des limites de la juridiction nationale.

\*\* A sa 1840e séance, le 17 octobre 1972, le Conseil a décidé d'inscrire ce nouveau point à son ordre du jour.

# RESOLUTIONS ET DECISIONS ADOPTEES PAR LE CONSEIL AU COURS DE LA REPRISE DE SA CINQUANTE-TROISIEME SESSION

### **QUESTIONS ECONOMIQUES**

# 1732 (LIII). Question de l'admission de la République démocratique allemande à la Commission économique pour l'Europe

Le Conseil économique et social,

Considérant que la République démocratique allemande peut contribuer activement aux activités de la Commission économique pour l'Europe et a exprimé le désir de contribuer aux travaux importants de la Commission en acceptant les responsabilités qu'implique le statut de membre<sup>1</sup>,

Considérant que la présence de la République démocratique allemande à la Commission économique pour l'Europe facilitera la coopération économique entre les pays de la région, permettant ainsi à la Commission de s'acquitter plus aisément de ses responsabilités,

<sup>1</sup> E/5229.

- 1. Décide de modifier le paragraphe 7 du mandat de la Commission économique pour l'Europe en ajoutant la République démocratique allemande à la liste des membres de la Commission, à condition que cet Etat pose sa candidature et accepte de verser au budget de l'Organisation des Nations Unies une contribution équitable dont l'Assemblée générale fixera périodiquement le montant, selon la procédure établie par l'Assemblée dans des cas similaires;
- 2. Invite le Secrétaire général à entreprendre des consultations avec le Gouvernement de la République démocratique allemande et à faire toutes les démarches nécessaires pour que ce gouvernement et l'Assemblée générale parviennent à un accord sur la contribution qu'il aura à verser au budget de l'Organisation des Nations Unies.

1846° séance plénière, 13 décembre 1972.

#### Décisions

### Rapport du Conseil du commerce et du développement (Point 7)

A sa 1843<sup>e</sup> séance, le 16 novembre 1972, le Conseil a décidé de transmettre à l'Assemblée générale le rapport du Conseil du commerce et du développement portant sur la période du 21 septembre 1971 au 25 octobre 1972 et d'appeler l'attention de l'Assemblée sur les observations faites à ce sujet par le Conseil à sa 1843e séance.

# Rapports du Groupe de la Banque mondiale (Point 6)

A sa 1842e séance, le 18 octobre 1972, le Conseil a pris acte avec satisfaction du rapport de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et de l'Association internationale de développement, ainsi que du rapport de la Société financière internationale3.

# Rapport du Fonds monétaire international (Point 8)

A sa 1845e séance, le 17 novembre 1972, le Conseil a pris acte avec satisfaction du rapport du Fonds monétaire international<sup>4</sup>.

# Question de la création d'une commission économique pour l'Asie occidentale (Point 5)

A sa 1845e séance, le 17 novembre 1972, le Conseil a renvoyé à sa cinquante-cinquième session l'examen du projet de résolution présenté par le Liban<sup>8</sup>.

### Question de la création d'un fonds de roulement des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles

(Point 2)

A sa 1845e séance, le 17 novembre 1972, le Conseil a décidé de poursuivre l'examen de cette question à sa cinquante-quatrième session.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-septième session, Supplément nº 15 (A/8715/Rev.1). Ce rapport a été communiqué au Conseil par une note du Secrétaire général

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Banque internationale pour la reconstruction et le développement — Association internationale de développement, Rapport annuel, 1972, Washington (D. C.); Société financière internationale, Rapport annuel, 1972, Washington (D. C.). Des résumés de ces rapports ont été communiqués aux membres du Conseil économique et social par une note du Secrétaire général (E/5216).

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Fonds monétaire international, Rapport annuel, 1972, Washington (D. C.). Un résumé du rapport a été communiqué aux membres du Conseil économique et social par une note du Secrétaire général (E/5215). <sup>5</sup> E/L.1497/Rev.2.

# Rapport de la Commission de la population sur sa session extraordinaire (Point 4)

A sa 1845e séance, le 17 novembre 1972, le Conseil a décidé: a) que la Commission de la population se réunirait approximativement tous les six mois au cours de la période comprise entre la fin de sa session extraordinaire (août 1972) et l'ouverture du Congrès mondial de la population, 1974; b) que le Comité consultatif d'experts de la Stratégie globale de la population porterait désormais le nom de "Comité consultatif d'experts du Plan d'action mondial de la population" et que, en conséquence, l'intitulé de l'Etude sur une stratégie globale en matière de population serait remplacé par le suivant : "Etude des problèmes, politiques et priorités dans le domaine de la population : contexte technique du Plan d'action mondial de la population"; c) de reconsidérer sa décision [résolution 1484 (XLVIII)] relative à la participation de spécialistes au Congrès et, à cet effet, de faire siennes les vues exprimées par la Commission de la population aux paragraphes 45 et 46 de son rapport<sup>8</sup> en ce qui

<sup>6</sup> Documents officiels du Conseil économique et social, cinquante-troisième session, Supplément nº 12 (E/5212).

concerne le rôle des spécialistes au Congrès; d) que le Comité consultatif d'experts du Plan d'action mondial de la population se réunirait encore deux fois au moins et que le nombre des experts siégeant au Comité serait augmenté; e) de prendre acte du rapport de la Commission de la population sur sa session extraordinaire6.

# Modification du cycle budgétaire du Programme alimentaire mondial (Point 11)

A sa 1842e séance, le 18 octobre 1972, le Conseil a approuvé l'amendement proposé par le Comité intergouvernemental ONU/FAO du Programme alimentaire mondial7, tendant à ce que le cycle budgétaire du Programme alimentaire mondial devienne biennal, le premier exercice biennal étant celui de 1974-1975, ce qui coïnciderait avec le cycle biennal de la FAO.

7 Dixième rapport annuel du Comité intergouvernemental ONU/FAO du Programme alimentaire mondial (voir E/5129).

# **QUESTIONS SPECIALES**

#### 1731 (LIII). Question de la création d'une université internationale

Le Conseil économique et social,

Rappelant sa résolution 1653 (LI) du 23 novembre 1971,

Rappelant également la résolution 2822 (XXVI) de l'Assemblée générale, en date du 16 décembre 1971,

Rappelant en outre que le Conseil exécutif de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture a pris une décision sur cette question le 27 juin 19728, par laquelle il a entre autres confirmé qu'il approuvait la proposition tendant à créer, sous les auspices des Nations Unies, une université internationale et a souscrit aux conclusions principales des études déjà effectuées,

Reconnaissant l'importance et l'intérêt, pour la communauté internationale, d'un système universitaire international autonome qui serait créé sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies avec l'entière coopération de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, conformément aux directives énoncées par le Groupe d'experts chargé d'étudier la création d'une université internationale,

- 1. Prend acte avec satisfaction des rapports du Secrétaire général<sup>9</sup> et fait siennes les opinions et recommandations du Secrétaire général qui y figurent;
- 2. Recommande que l'Assemblée générale prenne une décision concernant la création d'une université internationale à sa vingt-septième session, en tenant compte des remarques et observations formulées à ce sujet au Conseil économique et social et à la Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, à sa dix-septième session:
- 3. Recommande également que l'Assemblée générale prenne le plus rapidement possible des mesures concrètes pour appliquer sa décision, notamment en créant un comité fondateur qui se composerait d'un nombre limité d'experts représentant les principales tendances universitaires, pédagogiques et culturelles dans le monde et serait chargé de rédiger la charte de l'université:
- 4. Souligne la nécessité d'un soutien financier à l'université internationale sous forme de contributions volontaires émanant de sources gouvernementales et non gouvernementales.

1839° séance plénière, 15 septembre 1972.

#### Décision

# Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement (Point 3)

A sa 1840e séance, le 17 octobre 1972, le Conseil a pris note du rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement<sup>10</sup> ainsi que du rapport établi à ce sujet par le Secrétaire général<sup>11</sup>.

<sup>9</sup> A/8510 et Add.1/Rev.1, E/5155 et Add.1.

<sup>8</sup> Voir E/5155/Add.1.

<sup>10</sup> Document A/CONF.48/14, communiqué au Conseil par une note du Secrétaire général

<sup>(</sup>E/5211).

11 Document A/8783, communiqué au Conseil par une note du Secrétaire général

### **AUTRES DECISIONS**

# Calendrier des conférences et questions connexes (Point 12)

a) A sa 1843° séance, le 16 novembre 1972, le Conseil a approuvé l'inscription des nouvelles réunions ci-après à son programme de réunions pour 1973:

Date	Lieu	
19-23 février	Accra	CEA — Conférence des ministres
5-16 mars	New York	Groupe spécial d'experts de la normalisation des noms géographiques
19-30 mars	New York	Commission de la popu- lation (session extraor- dinaire)
21-30 mars	Quito	CEPAL (quinzième session)
11-23 avril	Tokyo	CEAEO (vingt-neuvième session)
Avril	Addis-Abéba	CEA — Comité exécutif (neuvième session)
Septembre	Addis-Abéba	CEA — Comité technique d'experts
Novembre	Addis-Abéba	CEA — Comité exécutif (dixième session)
3-14 décembre	Genève	Groupe spécial d'experts des conventions fisca- les;

- b) A sa 1845° séance, le 17 novembre 1972, le Conseil a:
  - Approuvé la proposition tendant à ce que le Groupe spécial d'experts de la Commission des droits de l'homme se réunisse le 15 janvier à Genève plutôt qu'à New York;
  - ii) Approuvé la proposition tendant à ce que le Comité des ressources naturelles (troisième session) se réunisse à New Delhi du 5 au 16 février, et non du 12 au 23 février;
  - iii) Approuvé la proposition tendant à ce que les sessions du Groupe de travail de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités et de la Sous-Commission elle-même, qui devaient se tenir à Genève du 13 au 24 août et du 27 août au 14 septembre respectivement, soient retardées d'une semaine;
  - iv) Approuvé la proposition tendant à inviter le Groupe de travail de la Commission océanographique intergouvernementale chargé de l'océanographie et des échanges de données à se réunir, au Siège de l'ONU, du 9 au 13 juillet 1973.

# Election d'un membre au Comité de la science et de la technique au service du développement (Point 9)

A sa 1845<sup>e</sup> séance, le 17 novembre 1972, le Conseil a élu la Mongolie membre du Comité de la science et de la technique au service du développement, pour un mandat de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1973.

# Election d'un membre à la Commission de statistique (Point 9)

A sa 1845e séance, le 17 novembre 1972, le Conseil a élu SRI LANKA membre de la Commission de statistique pour un mandat de quatre ans à compter du 1er janvier 1973.

# Ajournement d'élections (Point 9)

A sa 1845° séance, le 17 novembre 1972, le Conseil a renvoyé les élections ci-après aux séances d'organisation de sa cinquante-quatrième session :

a) Comité des ressources naturelles

Election d'un membre pour un mandat de quatre ans et d'un membre pour un mandat de deux ans à compter du 1er janvier 1973, choisis dans le groupe des Etats d'Europe occidentale et autres Etats;

b) Comité de la science et de la technique au service du développement

Election de cinq membres choisis dans le groupe des Etats d'Afrique, de trois membres dans le groupe des Etats d'Asie et d'un membre dans le groupe des Etats d'Europe occidentale et autres Etats, pour un mandat de trois ans à compter du 1er janvier 1973;

c) Comité de l'examen et de l'évaluation

Election de six membres choisis dans le groupe des Etats d'Afrique et de trois membres dans le groupe des Etats d'Asie pour un mandat qui prendra fin le 31 décembre 1973.

# Examen de l'ordre du jour provisoire des séances d'organisation de la cinquante-quatrième session (Point 10)

A sa 1845° séance, le 17 novembre 1972, le Conseil a approuvé l'ordre du jour provisoire des séances d'organisation de la cinquante-quatrième session<sup>12</sup>.

<sup>12</sup> Voir E/L.1524.

# REPERTOIRE DES RESOLUTIONS

Note. — Les résolutions du Conseil économique et social sont numérotées dans l'ordre de leur adoption. Le présent répertoire comprend les résolutions adoptées par le Conseil au cours de la reprise de sa cinquante-troisième session.

Numéros des résolutions	Titres	Points de l'ordre du jour	Dates d'adoption	Pages
1731 (LIII)	Question de la création d'une université internationale	1	15 septembre 1972	2
1732 (LIII)	Question de l'admission de la République démocratique allemande à la Commission économique pour l'Europe		13 décembre 1972	1